



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2024/3644/174 du 4 novembre 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société CFL TECHNICS ATELIERS DE PETANGE à exploiter huit ponts élévateurs de la marque FINKBEINER, type EHB 912 FDC 02 wireless, numéros de construction 86499, 86500, 86501, 86502, 86503, 86504, 86505 et 86506 à Pétange, rue des Ateliers n° 50.

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 14 novembre 2024 au 27 décembre 2024 inclus).

Pétange, le 8 novembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,